



PREFECTURE DE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil départemental spécial :

N° NV551 - 05 FÉVRIER 2016

SOMMAIRE

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

201632-0034 - arrêté portant délégation de signature en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis



PREFECTURE DE PARIS

Acte n° 201632-0034

Signé le lundi 01 février 2016

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris (DRFIP)

arrêté portant délégation de signature en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS

Pôles de gestion fiscale

94, rue Réaumur

75104 PARIS CEDEX 02

Arrêté portant délégation de signature

L'administrateur général des finances publiques de classe exceptionnelle, directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris,

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment son article R* 260 A-1 ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques du 7 novembre 2011 ;

Arrête :

Art. 1^{er} . – Délégation de signature est donnée à :

- Madame Sylvie SANCHEZ, administratrice générale des finances publiques
- Monsieur Rémi VAN LEDE, administrateur général des finances publiques

- Monsieur Frédéric BENTEJAC, administrateur des finances publiques
- Monsieur Renzo CELANTE, administrateur des finances publiques
- Monsieur Stéphane LEMOINE, administrateur des finances publiques
- Monsieur Bruno LHOMME, administrateur des finances publiques

en vue d'autoriser la vente des biens meubles saisis.

Art. 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 1^{er} février 2016



Philippe PARINI